

Autorisation de droit à l'image

Esca'l 49 utilise une photo pour la sécurité et l'accompagnement de l'enfant sur le dossier d'inscription ou les boîtes de médicaments par exemple.



Esca'l 49 peut utiliser l'image de mon enfant dans les lieux d'accueil ou les bureaux d'Esca'l, pour montrer les activités

Ces images sont vues par :

- les autres personnes accompagnées
- les familles et les visiteurs
- les professionnels

Je suis d'accord pour que l'on utilise son image à Esca'l 49



Je refuse que l'on utilise son image à Esca'l 49



Esca'l 49 peut utiliser son image en dehors d'Esca'l 49 pour montrer les activités auxquelles l'enfant a participé.

Par exemple :

- dans les documents d'Esca'l 49
- sur Internet
- sur les réseaux sociaux
- dans un journal



Je suis d'accord pour qu'Esca'l 49 utilise son image en dehors d'Esca'l 49

Je refuse qu'Esca'l 49 utilise son image en dehors d'Esca'l 49



Esca'l 49 ne peut pas contrôler si son image est réutilisée par quelqu'un d'autre

Mon enfant a moins de 18 ans

Ce sont les personnes exerçant l'autorité parentale qui doivent signer

Nom et prénom de l'enfant :

Le parent 1 Nom :Prénom :

Mail :tel :

Date :/...../.....

Signature parent 1 :



Le parent 2 Nom :Prénom :

Mail :tel :

Date :/...../.....

Signature parent 2 :



Autre autorité désignée légalement : Fonction :

Nom :Prénom :

Mail :tel :

Date :/...../.....

ou

Signature :



Informations supplémentaires*

* Exemple : pour expliquer pourquoi un seul parent a signé